



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Versement de la prime exceptionnelle de fin d'année dans les petites entreprises

Question écrite n° 25790

Texte de la question

Mme Jacqueline Maquet attire l'attention de M. le ministre de l'action et des comptes publics sur le versement de la prime exceptionnelle de fin d'année. Il semblerait, en effet, que, pour les petites entreprises, son versement soit rendu plus compliqué depuis l'ajout de la condition relative à la mise en place d'un contrat d'intéressement. Les petites structures se sentent lésées car la rédaction de ces accords s'avère être trop compliquée et que le soutien initialement annoncé par le gouvernement n'a pas vu le jour. Or, depuis l'année dernière, cette prime est généralement très attendue par les salariés, notamment ceux bénéficiant d'une faible rémunération. Elle souhaite alors savoir si cette condition pourrait être revue, à tout le moins pour les petites entreprises.

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Maquet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25790

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : [Action et comptes publics](#)

Ministère attributaire : [Travail, plein emploi et insertion](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 janvier 2020](#), page 141

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)